

# **Addendum au règlement particulier Superbiker 2019**

## **ARTICLE 16. - DEROULEMENT DE L'EPREUVE.**

### **SUPERMOTO Maximum 240 engagés**

- > 1 Essai libre chronométré: 1 x 15 min. - (5 groupes d'essai)
- > 2 Essais officiels chronométrés: 2 x 15 min. (5 groupes d'essai)
- > Courses qualificatives: 18 min. + 2 tours - (5 x 10 qualifiés pour les ½ finales)  
Groupes et grilles de départ composés suivant les temps réalisés lors des essais officiels.
- > Repêchages: 12 min. + 2 tours - (4 x 3 repêchés pour les ½ finales)  
Groupes et grilles de départ composés suivant les résultats des courses qualificatives
- > Super-repêchage : 10 min. + 2 tours (8 repêchés pour les ½ finales)  
40 partants : les coureurs ayant terminés les repêchages de la 4<sup>ème</sup> à la 13<sup>ème</sup> position.  
Grille de départ selon les positions des repêchages. La pôle sera attribuée au meilleur 4<sup>ème</sup> des repêchages selon les temps réalisés lors des essais officiels.
- > Consolations : 10 min. + 2 tours  
Regroupant tous les pilotes ayant terminés les repêchages au-delà de la 13<sup>ème</sup> position.  
Groupes et grilles de départ composés suivant les résultats des essais.
- > Demi-finales : 18 min. + 2 tours

Max. 48 partants par demi-finale

22 qualifiés (par demi-finale) pour le Superbiker.

Les grilles de départ des demi-finales sont établies à partir des résultats des courses qualificatives, des repêchages et des super-repêchages en alternance avec les coureurs

« Prestige ».

Les coureurs « Prestige » seront classés sur base des meilleurs temps réalisés lors des essais officiels.

Modèle de grille :

#### **1<sup>ère</sup> ½ finale**

1<sup>er</sup> Supermoto  
2<sup>ème</sup> Prestige  
3<sup>ème</sup> Supermoto  
4<sup>ème</sup> Prestige

#### **2<sup>ème</sup> ½ finale**

2<sup>ème</sup> Supermoto  
1<sup>er</sup> Prestige  
4<sup>ème</sup> Supermoto  
3<sup>ème</sup> Prestige